

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 11 juin 2024 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|----------------------|------------------------|
| M. Marc-Antoine Adam | Administrateur (2026) |
| Mme Lynda Fortin | Administratrice (2026) |
| M. Michel Houle | Administrateur (2025) |
| Mme Myriam Reiss | Administratrice (2025) |
| Mme Lise Santerre | Administratrice (2025) |
| M. Maxime Turgeon | Vice-président (2025) |
| Mme Yanti Zhang | Trésorière (2026) |

ABSENCES :

| | |
|------------------------|-------------------|
| Mme Isabelle Blackburn | Secrétaire (2025) |
| M. Bertrand Gemme | Président (2026) |

Membre sans droit de vote :

| | |
|--|--|
| M ^{me} Catherine Vallières-Roland | Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement |
|--|--|

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|------------------------------|---|
| M ^{me} Marie Lagier | Chef d'équipe – consultations publiques |
| M. Martin Landry | Secrétaire de soutien à la rédaction |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatre personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 24-06-01 Ouverture de l'assemblée
- 24-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-06-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 14 mai 2024
- 24-06-04 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
- 24-06-05 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le conseil de quartier
- 24-06-06 Projets et implications du conseil de quartier
- 24-06-07 Période de questions et commentaires du public
- 24-06-08 Trésorerie
- 24-06-09 Divers et correspondance
- 24-06-10 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

24-06-01 Ouverture de l'assemblée

M. Maxime Turgeon ouvre l'assemblée à 19 h 05.

24-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

24-06-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 14 mai 2024

Certaines corrections de nature cléricale seront apportées.

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 14 mai 2024.

24-06-04 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

Mme Vallières-Roland félicite d'abord les deux nouveaux administrateurs et les remercie pour leur implication.

Il est proposé d'insérer la période d'information et d'échanges au début des assemblées, conformément au [Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier, R.R.V.Q. Chapitre F-1](#).

➤ **Redynamisation de l'artère commerciale**

De bonnes habitudes se prennent depuis bientôt trois ans, en collaboration avec l'Agence 714. Il y aura trois autres activités en septembre, en octobre et en décembre. L'Association des gens d'affaires du Quartier Saint-Sacrement (AGA Saint-Sacrement) appuie ces démarches.

➤ **Corridor Vélo cité (CVC) du chemin Sainte-Foy**

Les données d'utilisation seront rendues publiques incessamment. Sur le plan de la sécurité, des articles de presse notent un impact significatif sur la réduction de la vitesse, notamment aux abords de l'École Anne-Hébert. Le corridor permet d'offrir plus d'options de mobilité, par exemple le service « àVélo ».

Des améliorations ont été apportées en cours de projet : ajustement aux périodes de stationnement, ajout de marquage, synchronisation des feux, etc.

Des activités de sensibilisation seront aussi réalisées, notamment des patrouilles de policiers à vélo.

➤ **Corridor scolaire avenue de Vimy**

Les travaux sont sur le point de se conclure, il s'agit de belles améliorations au point de vue de la sécurité. Le projet a été soutenu par le conseil de quartier et proposé par le conseil d'établissement du Collège Stanislas. Les travaux ont été reportés d'un an pour tenir compte des commentaires des citoyens.

➤ **Église du Très-Saint-Sacrement**

Mme Vallières-Roland ne souhaite pas revenir sur la présentation de la dernière assemblée, mais fait état d'un reportage télé d'une visite de l'intérieur, lequel est mis en évidence sur les affiches qui ont été installées sur les clôtures.

La première phase des travaux, prévue pour le printemps 2025, pourrait permettre de retirer les clôtures et d'animer le parvis.

➤ **Nouveaux aménagements Côte de la Pente-Douce**

Ces aménagements ont été demandés par des citoyens depuis plusieurs années. Les travaux ont débuté le 17 juin et devraient se dérouler jusqu'au 9 août. Un lien cyclable sera implanté sur l'avenue Calixa-Lavallée et un autre sur l'avenue Belvédère. Le projet a été présenté lors d'une séance d'échange avec les citoyens.

➤ **Développement immobilier**

La ville s'est dotée d'une cible ambitieuse de 80 000 nouveaux logements d'ici 2040, afin de résorber la crise actuelle.

Plusieurs projets immobiliers d'importance ont été récemment annoncés, notamment Le Solstice sur les plaines (Grande-Allée), avec 198 logements.

La phase III de « La Klé », avec 188 logements, le 955 Grande-Allée Ouest actuellement en séance consultation, des logements abordables sur chemin Sainte-Foy et l'avenue Ernest-

Gagnon viendront s'ajouter, de même qu'un nouveau projet sur l'avenue de Vimy coin chemin Sainte-Foy.

Enfin, elle rappelle l'acquisition par la ville d'un terrain à l'intersection de l'avenue Marois, pour lequel il n'y a rien de nouveau à annoncer, mais cet espace pourra accueillir de nouveaux logements.

➤ **Projet d'agrandissement garderie sur l'avenue Cardinal-Rouleau**

Le projet a été approuvé par le conseil d'arrondissement, la garderie pourra passer de 30 à 60 places.

24-06-05 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le conseil de quartier

- **Suivi sur l'évolution du corridor Vélo cité (CVC) du chemin Sainte-Foy**
- **Suivi sur l'évolution des travaux du corridor scolaire du collège Stanislas dans le secteur de l'avenue Vimy**
- **Suivi sur l'évolution des travaux du CVC de la Côte de la Pente-Douce**

Les trois premiers points ont été couverts par la conseillère.

➤ **Suivi des travaux sur la rue Hélène-Boullé / avenue Marguerite-Bourgeois**

Mme Fortin souligne le travail de l'équipe Info-chantier, qui procédait à certains rappels. Elle mentionne que Postes Canada a semblé suspendre la livraison pendant quelques jours.

Mme Lagier précise que la tourbe était posée aujourd'hui et que cette même journée marquait le début de la finalisation du pavage. Il y aura des suivis individuels auprès des citoyens visés pour la plantation d'arbres.

24-06-06 Projets et implications du conseil de quartier

- **Suivi sur la résolution pour un projet afin de soutenir comme partenaire l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement pour la somme de 2 350,00 \$**

Le montant a été reçu de la ville de Québec.

Mme Reiss présente les activités qui auront lieu. Cette présentation est reproduite à la fin du présent procès-verbal.

M. Houle décrit les spectacles qui auront lieu en soirée.

- **Suivi sur la résolution pour l'implantation d'un réseau Wi-Fi gratuit dans la zone commerciale du chemin Sainte-Foy**

La réponse préparée par le Service du développement économique et des grands projets de la ville est reproduite ci-après :

« La portion du chemin Sainte-Foy mentionnée dans la demande du conseil de quartier fait déjà partie de la planification de déploiement du Wi-Fi sur les artères commerciales de la Ville de Québec. Selon l'échéancier actuel, le Wi-Fi devrait être déployé dans la prochaine année dans ce secteur. »

- **Suivi sur la résolution pour un projet d'initiative pour une collaboration avec la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm pour l'installation d'une station de réparation de vélo pour la somme de 1 100,00 \$**

La ville a octroyé la subvention et versé le montant au conseil de quartier.

- **Suivi sur la résolution pour la remise en place du mobilier extérieur au parc Saint-Sacrement**

La réponse préparée par le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la ville est reproduite ci-après :

« Le mobilier installé en 2020-2021-2022 était lié à des investissements dans le contexte de la COVID-19 afin de contribuer à déconfiner l'espace public. Depuis 2023, d'autres investissements ont été priorisés par les autorités pour animer les quartiers pendant la saison estivale : [Québec animée \(quebec.qc.ca\)](https://quebec.qc.ca) »

Une seconde réponse, qui donne suite à une question additionnelle du président du conseil, a également été communiquée. Différents services de la ville ont été consultés :

« En réponse à la deuxième question, les informations suivantes ont été obtenues concernant le mobilier installé dans certains parcs pendant la COVID-19.

Comme mentionné dans la réponse transmise précédemment, il s'agissait d'une mesure temporaire dans le contexte de la COVID-19 afin de contribuer à déconfiner l'espace public.

Ce type de mobilier a été acheté en urgence dans des quincailleries ou magasins de jardin, comme mesure exceptionnelle de réconfort (en lien avec le confinement). Il ne s'agit pas de mobilier conforme aux normes de sécurité applicables au mobilier municipal qui est habituellement fixé au sol et conçu pour résister aux chocs et aux intempéries. Il y a des enjeux de sécurité avec ce type de chaises de jardin si elles ne sont pas utilisées correctement. Comme elles ne sont pas fixées au sol, certaines chaises ont été déplacées près des modules de jeux des enfants, rendant l'aire de jeux non sécuritaire (des enfants peuvent s'y accrocher ou tomber de dessus). Une chaise a même été déplacée près de la clôture de la piscine du parc Saint-Sacrement pour servir d'échelle afin de passer par-dessus la clôture et d'accéder à la piscine la nuit. Il n'est donc pas souhaitable de poursuivre avec l'installation de ce type de mobilier dans les parcs, car cela nécessiterait une gestion quotidienne sur place dans chaque parc afin de s'assurer qu'elles ne soient pas déplacées à des endroits non sécuritaires.

La ville ne souhaite donc pas conserver ni gérer ce mobilier et procède donc à des dons auprès d'organismes ou de SDC qui souhaitent les utiliser dans le cadre d'événements d'animation urbaine. Il y a possiblement un projet d'utilisation de certaines chaises par l'association des gens d'affaires pour une utilisation sur le terrain

vacant à l'angle du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Marguerite-Bourgeoys (à confirmer). »

➤ **Suivi sur le Festival Québec Jazz le 29 juin 2024**

L'événement aura lieu sur le chemin Sainte-Foy, à ne pas manquer !

➤ **Table de concertation vélo ([TCV Facebook](#))**

Il n'y a pas de nouveau développement, la prochaine réunion se tiendra le 18 juin.

➤ **Suivi sur l'activité pour la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement**

Ce point a été abordé précédemment.

➤ **Résolution pour remercier la ville de Québec pour la soirée de reconnaissance des bénévoles au Centre Vidéotron le 29 mai 2024**

La ville récompense annuellement les quelque 30 000 bénévoles qui s'impliquent dans plus de 800 organismes. Cette année, c'était à l'occasion d'un spectacle de Gregory Charles qui s'est tenu au Centre Vidéotron le 29 mai dernier.

Résolution 24-06-22

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARC-ANTOINE ADAM, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de remercier la ville de Québec pour l'organisation et la tenue de l'édition 2024 de la magnifique soirée de reconnaissance pour les bénévoles.

24-06-07 Période de questions et commentaires du public

M. Hivert, citoyen, aborde la question de la possibilité d'inclure la rue Eymard dans la zone de stationnement n° 6.

Mme Lagier répond que la ville souhaite d'abord voir comment la situation se vit pour les citoyens. Une proposition pourra être élaborée, mais les citoyens devront être consultés au préalable.

Mme Vallières-Roland ajoute qu'elle suit le dossier de près et qu'elle en a discuté avec le directeur d'arrondissement.

M. Landry, qui travaille dans le quartier, déplore le conflit de travail des bibliothèques municipales.

Mme Vallières-Roland reçoit des courriels de citoyens à ce sujet. Elle fournit des explications sur l'historique de l'entente de gestion du réseau des bibliothèques par l'Institut canadien de Québec (ICQ). La ville n'est pas à la table de négociation, c'est l'Institut. Quatre offres ont été déposées aux employés. Le taux de refus diminue progressivement; la dernière offre sera soumise à un vote le vendredi 14 juin prochain. Il faut aussi considérer la négociation dans un cadre plus global, impliquant l'ensemble des autres employés de la Ville qui seront, eux aussi, prochainement à la recherche d'un nouveau contrat de travail.

24-06-08 Trésorerie

- Paiement de 120,00 \$ au secrétaire de soutien ([Résolution 23-04-20](#))

Résolution 24-06-23

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 120,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du procès-verbal du 11 juin 2024.

- **Dépôt d'un chèque de 2 100,00 \$ du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) dans le cadre du projet de la Fête nationale du Québec**

Le conseil de quartier reconnaît avoir reçu ce montant et l'avoir déposé.

- **Dépôt d'un chèque de 3 450,00 \$ de la ville de Québec**

Le conseil de quartier reconnaît avoir reçu ce montant, lequel représente une contribution de 1 100,00 \$ pour la station de réparation de vélo et un autre de 2 350,00 \$ qui a été déposé pour l'organisation de la Fête nationale du Québec.

- **Paiement des sommes qui seront engagées dans le cadre du projet de la Fête nationale du Québec pour Wartin Pantois pour la somme de 500,00 \$**

Résolution 24-06-24

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer une somme de 500,00 \$ à M. Wartin Pantois pour sa prestation dans le cadre du projet de la Fête nationale du Québec.

- **Paiement des sommes qui seront engagées dans le cadre du projet de la Fête nationale du Québec pour Mario Saint-Germain pour la somme de 600,00 \$**

Résolution 24-06-25

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer une somme de 600,00 \$ à M. Mario Saint-Germain pour sa prestation dans le cadre du projet de la Fête nationale du Québec.

- **Paiement des sommes qui seront engagées dans le cadre du projet de la Fête nationale du Québec pour Marie-Lou Julien pour la somme de 400,00 \$**

Résolution 24-06-26

SUR UNE PROPOSITION DE MME YANTI ZHANG, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer une somme de

400,00 \$ à Mme Marie-Lou Julien pour sa prestation dans le cadre du projet de la Fête nationale du Québec.

- **Remboursement des sommes qui ont été engagées par Mme Myriam Reiss dans le cadre du projet de la Fête nationale du Québec**

Résolution 24-06-27

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARC-ANTOINE ADAM, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de rembourser à Mme Myriam Reiss la somme de 773,24 \$ pour des dépenses qui ont été engagées dans le cadre du projet de la Fête nationale du Québec.

- **Subvention du Mouvement national des Québécoises et Québécois**

Mme Zhang informe les participants que le conseil de quartier a obtenu une subvention totale de 5 200,00 \$ pour le projet de Fête nationale du Québec. À ce jour, le conseil a reçu deux chèques totalisant un montant de 4 450,00, il reste donc un montant de 750,00 \$ à recevoir.

24-06-09 Divers et correspondance

- **Formations ou rencontres**

Une formation pour les nouveaux membres des conseils de quartier s'est déroulée la semaine dernière. Mme Santerre était présente et M. Adam a obtenu l'enregistrement de la séance.

Un 5 à 7 de réseautage et de reconnaissance est aussi organisé le jeudi 20 juin, à l'Hôtel de ville de Québec, en présence du maire, pour les membres des conseils de quartier. L'inscription préalable est nécessaire.

- **Retrait du banc au coin de l'avenue du Père-Pelletier et du Chemin Sainte-Foy**

La demande avait été faite pour l'installation d'un banc, principalement destiné aux habitants des résidences au bas de la côte de l'avenue du Père-Pelletier. Le mobilier réinstallé d'une année à l'autre ne semble pas être constant (banc, support à vélo, colonne Morris).

Mme Vallières-Roland suggère de communiquer avec le 311 et elle s'assurera du suivi.

- **Parcs conviviaux**

Mme Vallières-Roland mentionne que la mesure instituée à titre de « projet-pilote » devient pérenne. 29 parcs sont visés, dont le parc Saint-Sacrement. La consommation d'alcool et l'utilisation des barbecues sont permises.

- **Revue médiatique**

24-06-10 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h15.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 10 septembre 2024.

Martin Landry

Secrétaire de soutien à la rédaction

Annexe 1 – Suivi des résolutions

| Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété) | | | |
|--|---------------------|---|--|
| No, sujet, procès-verbal | Destinataire | Demande ou recommandation | Suivi |
| 24-05-21 - Demander de mettre en place à nouveau ce type de mobilier extérieur afin que les citoyens du quartier Saint-Sacrement puissent se rencontrer et échanger entre eux d'une manière confortable et sécuritaire dans les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue. | Ville de Québec | Mettre en place à nouveau le mobilier extérieur dans les parcs du quartier | Depuis 2023, d'autres investissements ont été priorisés par les autorités pour animer les quartiers pendant la saison estivale |
| 24-05-20 - Demande de projet d'initiative pour la somme de 1 100,00 \$ afin de soutenir l'importance et l'utilité d'une installation de réparation de vélo dans le quartier | Ville de Québec | Obtenir une subvention pour l'installation d'une installation de réparation de vélo dans le quartier | La subvention a été obtenue |
| 24-05-13 - Demander d'aménager les infrastructures nécessaires afin d'obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable entre les intersections du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland incluant le périmètre du secteur de l'église du Très-Saint-Sacrement ainsi que tout le chemin Sainte-Foy jusqu'à l'intersection de l'avenue Madeleine-de-Verchères | Ville de Québec | Obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable sur les principales rues du quartier | Le Wi-Fi devrait être déployé dans la prochaine année dans ce secteur |
| 24-05-12 - Demande de subvention d'un montant de 2 350,00 \$, pour un projet d'initiative afin de s'impliquer comme partenaire dans l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement | Ville de Québec | Obtenir une subvention à la Ville, d'un montant de 2 350,00 \$ | La subvention a été obtenue |
| 23-07-48 - Installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement | Ville de Québec | Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement | En cours d'analyse à la Ville de Québec |
| 23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement | Ville de Québec | Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard. | Première réponse favorable de la Ville de Québec. En cours d'analyse pour la finalisation d'une entente. |

| | | | |
|--|----------------------|--|---|
| | | | <p>Voir le procès-verbal du 14 novembre 2023 :</p> <p>La Ville a déjà confirmé à la fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard qu'elle est favorable à la location d'espaces de stationnement sur la propriété de l'église. Dès qu'une entente aura été conclue avec la fabrique, les espaces seront rendus disponibles. Cette entente doit tenir compte de divers paramètres (techniques et financiers) qui s'appliquent également à des ententes existantes avec d'autres fabriques.</p> |
| 23-05-29 – Projet commun en sécurité routière | Conseils de quartier | Désignation d'un représentant sur le comité de projet. | Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation |
| 23-05-27 – Chroniques d'un barbier | Conseil de quartier | Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier | En cours, suivi par Isabelle Blackburn |
| 23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland | Groupe de citoyens | Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland. | En attente de réponses de la conseillère municipale |

Légende : BPT, Bureau de projet du tramway.



- Mission: on souhaite mettre l'accent sur l'histoire du Québec, son patrimoine matériel (artefacts) et immatériel (anecdotes des aînés, musiques et chants traditionnels ainsi que populaires québécois) ainsi que bâtir son présent avec tous ses citoyens de tout âge et de tout horizon par des activités familiales et symboliques valorisant le Québec.
- 1 – 6 à 7 photographies individuelles d'aînés par l'artiste Wartin Pantois, surnommé le Banksy de Québec tenant un objet ancien du Québec (par exemple, une planche à laver en bois et verre). Un quizz demandant d'identifier ces objets et à quoi servent-ils. Richesse des aînés, histoires fascinantes du passé.



Activité de l'Arbre du Québec bleu et blanc avec ses fleurs de lys.

- Les citoyens peignent les feuilles et les fleurs de lys à l'aide de pochoirs créant un magnifique et chatoyant arbre du Québec.



Le tissage citoyen et écologique des souhaits du Québec ou Le tissage multicolore du vivre-ensemble

- Les citoyens seraient invités à tisser avec des bandes de tissus recyclés venant de friperie à épingler leur souhait pour le Québec écrit sur des bandelettes de papier. Clin d'oeil historique au tissage d'antan, les catalogues...



Fabrication de petits drapeaux « fleudelysés » au pochoir avec une photographie de groupe tenant chacun son drapeau « maison » ☺



Petit clin d'œil écologique et sympathique à la piste cyclable du chemin Sainte-Foy ☺ avec un vélo adulte et un enfant « smoothie ».



- POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC, LE 24 JUIN.
- AU PARC SAINT-SACREMENT, ON RECHERCHE ACTIVEMENT DES BÉNÉVOLES POUR AIDER LORS DES ACTIVITÉS 😊
- DE 10 HEURES À 17H30.

• MILLE MERCIS DE TOUT



